

**Conditions de location :**

- Toute demande de location sans réservation préalable s'effectuera dans la limite des stocks disponibles.
- La réservation deviendra effective dès réception des présentes conditions de location signées et d'un acompte de 30% ou d'un n° de CB.
- Pour toute annulation à moins de 48h de la location, l'acompte reste dû, même pour des raisons de conditions météorologiques défavorables. Pour toute annulation à moins de 12h de la location, la totalité est due.
- Le montant total de la location devra être réglé au plus tard au moment de la prise des vélos, soit par carte bancaire (*Visa ou Mastercard*), en espèces (*devise Euros*), par chèque (*à l'ordre de la sarl Arawak production*), par virement, ou par chèques vacances. Notre système de paiement par carte bancaire utilise une cyberboutique reliée directement à notre banque au moyen d'un site sécurisé et nous oblige à prendre l'empreinte complète de la carte, cryptogramme compris. Nous nous engageons auprès de notre clientèle à ne pas conserver ces données sur fichier informatique et à prendre toutes les précautions nécessaires pour ne pas les divulguer à des tiers. (*Ce moyen facilite la livraison de vélos à domicile sans transiter par un TPE relié à une prise courant*).
- Une caution devra être laissée au loueur sous forme d'un n° de CB ou d'un chèque du montant de la valeur du matériel loué. La souscription à notre « garantie vol » dispense le preneur de cette formalité.
- Toute location fera l'objet d'un contrat écrit avec acceptation des présentes conditions de location.
- Le preneur restituera ledit véhicule avec tous ses accessoires et équipements à ARAWAK production, sauf prolongation autorisée expressément par le loueur. La non restitution à la date prévue pourra être considérée comme un détournement exposant le preneur à des poursuites judiciaires. Le loueur se réserve le droit de mettre fin à tout moment à la location ou d'en refuser la prolongation.

Le preneur s'engage à payer au loueur sur sa demande les redevances concernant la durée de location, toutes amendes, frais, dépenses et impôts sur toutes les infractions à la législation relative à la circulation ainsi que les dommages occasionnés au véhicule loué en cas d'accident ou autre, et le paiement d'accessoires perdus/cassés (*prélevés le cas échéant sur la caution*), selon le barème suivant : roue avant/arrière : 35€ ; dérailleur : 25€ ; garde-boue : 20€ ; manette vitesses : 25€ ; selle : 20€ ; poignée caoutchouc : 10€ ; phare avant/arrière : 10€ ; pompe : 10€ ; antivol ou clé : 8,00 € ; sonnette : 3€ ; sacoche randonnée arrière : 70€ ; casque : 20€ ; porte-carte : 15€ ; panier avant : 30€ ; sandow : 5€ ; pédale : 15€ ; béquille : 8€ ; rayon : 15€, ~~carter~~ 15€.

- En cas de dépannage sur site, les frais de déplacements, de pièces et de main-d'œuvre seront facturés. En Cas de souscription à la formule « assistance dépannage », seules les pièces détachées seront facturées.
- Le loueur, sous réserve d'avoir pris toutes précautions suffisantes en ce sens, ne sera pas tenu pour responsable des pertes ou dommages qui pourraient résulter directement ou indirectement d'une défaillance mécanique ou autre.
- Toute crevaison pendant la durée de la location est à la charge du client et sera facturée 12€. L'utilisation de la bombe anti-crevaison est facturée 10€.
- Le preneur assure la pleine responsabilité du véhicule loué et assure tous les litiges pouvant survenir du fait de cette location, ainsi que le vol dudit véhicule. En cas de recours à la « garantie vol », le dépôt d'une plainte en gendarmerie pour enquête est obligatoire.
- Le preneur s'engage à ne pas circuler dans l'eau (berges de la Loire par exemple) faute de quoi des frais de remise en état du véhicule seront réclamés.
- L'utilisation est autorisée exclusivement de jour, la responsabilité du locataire étant engagée en cas de circulation nocturne.
- Pour les groupes, le montant de la facture sera établi en fonction du nombre réel de participants si le nombre est confirmé au moins 24h à l'avance par fax au 02 47 96 42 39 ou par mail à l'adresse contact@loirevelonature.com. contact@loirevelonature.com.

En cas de non-confirmation, le devis sera facturé au montant total. En cas d'ajouts de personnes ou matériel, le devis sera recalculé selon notre grille tarifaire interne.

- Conditions d'assurance du véhicule :
 - Responsabilité civile en circulation et hors circulation pour les dommages provoqués aux autres.
 - Défense recours.
 - En cas de vol ou de dégradation d'un vélo, une somme (*selon l'estimation faite par le loueur*) sera retenue sur la caution à concurrence du montant réel du dommage.
- La responsabilité civile professionnelle ne couvre pas les dommages subis par le matériel donné en location, ni les dommages engageant la responsabilité personnelle des utilisateurs du matériel loué. Elle couvre en revanche les dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs causés aux tiers, suite à un incendie, une explosion, un accident résultant d'un défaut d'entretien ou d'un vice caché du matériel loué.

Date :	Signature :
Lieu :	J'ai lu et j'accepte les conditions de location ci-dessus
Nom :	